

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE WITTERNESSE**

DELIBERATION N° D2022-01

OBJET : AVIS SUR LE PROJET EOLIEN « LINGHEM 2 » A LINGHEM

L'an deux mil vingt-deux, le deux février le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h 00 au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain DUCROCQ, Maire, en suite de sa convocation en date du 27 janvier 2022.

Etaient présents : MM et Mmes DUCROCQ Alain, SEGARD Frédéric, HENIN Mathieu, DELEPINE Francine, MARZEC Jean-Marc, SEGARD Jean-Louis, DEMARTHE Philippe, MISSIAEN Jean-Pierre, GODART Jean-Marie, NOEL Yvette et ARFIB David.

Etaient absents excusés : Messieurs et Mesdames DOUTRIAUX Michaël, LAGIER Sophie, MERLIN Manuel, et CHERMEUX Marie.

Procuration : Madame LAGIER Sophie donne pouvoir à Madame Francine DELEPINE, Monsieur MERLIN Manuel donne pouvoir à Monsieur Alain DUCROCQ et Madame CHERMEUX Marie donne pouvoir à Monsieur Frédéric SEGARD.

Monsieur MARZEC Jean-Marc est élu secrétaire de séance.

La séance ouverte,

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un projet éolien présenté par la Société d'Exploitation de Parc Eolien NOUVERGIE du Parc Eolien de « LINGHEM 2 » sur la commune de Linghem.

Une enquête publique sera ouverte à la Mairie de Linghem du lundi 14 février 2022 au vendredi 18 mars 2022.

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement, le Conseil municipal de la commune est invité à formuler son avis sur ce projet.

Monsieur le Maire présente les éléments du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Après en avoir délibéré, a 1 voix Pour, 7 voix Contre et 6 Absentions,

Le Conseil municipal émet un avis défavorable sur le projet éolien « LINGHEM 2 » sur la commune de Linghem.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Alain DUCROCQ

